

# Ecolo

Jean-Benoît PILET, Marie-Hélène SCHROBILTGEN

Dernier arrivé parmi les grands partis francophones, Ecolo s'est aujourd'hui imposé comme un partenaire à part entière du système politique belge. Il est un des quatre grands partis démocratiques francophones à tel point que nul n'imagine encore une réunion des présidents de partis francophones en l'absence des co-présidents de la formation écologiste. Bien que la question du pouvoir demeure délicate pour les verts, ceux-ci sont ou ont été partie prenante d'une coalition à tous les niveaux : communal, provincial, régional, communautaire et fédéral. Enfin, au niveau européen, Ecolo est devenu, compte tenu de son poids électoral, un des acteurs majeurs du parti vert européen.

Peu d'observateurs auraient pourtant parié sur le succès d'une formation considérée à sa naissance comme un groupement d'utopistes et de doux rêveurs. La légitimité actuelle du parti est sans conteste sa plus belle réussite, d'autant plus que le système politique belge est traditionnellement assez fermé à l'arrivée de nouveaux venus<sup>1</sup>. Les trois grandes familles politiques (socialiste, libérale et sociale chrétienne) occupaient le devant de la scène depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Toutefois, l'installation d'Ecolo comme un des acteurs majeurs de la vie partisane en Belgique ne s'est pas faite sans heurt. L'histoire électorale du parti n'a pas été une progression linéaire. Les grandes victoires de 1991 et 1999 ont été suivies de cruels ressacs en 1995 et en 2003. Cette dernière défaite avait même conduit certains à remettre en cause la pérennité d'Ecolo, comparant sa trajectoire à celle, éphémère, du Rassemblement wallon. Sur le plan programmatique aussi, Ecolo a connu des crises. Le débat traditionnel entre dogmatiques (« fundis ») et pragmatiques (« realos ») a

---

<sup>1</sup> P. DELWIT, *Composition, décomposition et recomposition du paysage politique en Belgique*, Bruxelles, Labor, 2003.

agité à intervalles réguliers les assemblées générales du parti, tout comme l'opposition entre partisans de l'ancrage à gauche et défenseurs du « ni gauche, ni droite ». Au fil des ans, Ecolo est devenu une formation généraliste, traitant de façon plus égale de tous les thèmes dans le but d'atténuer la marque de l'étiquette de parti environnementaliste, dont il a longtemps été affublé. Enfin, à l'interne, Ecolo a dû gérer la transformation et l'assouplissement de certains de ses principes de fonctionnement, passant peu à peu de mouvement porté par des bénévoles à un véritable parti professionnalisé. Ces mutations et transformations seront précisément au centre de ce chapitre visant à retracer la trajectoire des verts francophones et à en dresser un portrait après plus de trente années d'existence.

### Historique et évolution récente

En novembre 1981, les premiers députés Ecolo et Agalev, fraîchement élus, ne sont pas passés inaperçus lors de l'ouverture de la session parlementaire. Ils s'étaient déplacés jusqu'au siège du pouvoir législatif... à vélo ! Le jeune parti écologiste francophone n'avait vu le jour qu'une année auparavant, le 23 mars 1980, d'après ses statuts officiels. Cependant, le succès d'un parti dépend d'un certain nombre d'éléments contextuels et de conditions préalables à son existence. Le parti écologiste n'a bien sûr pas été créé *ex nihilo*.

Il a d'abord été précédé par divers mouvements citoyens ayant posé les premiers jalons de l'écologie politique, présents en Belgique comme dans de nombreux Etats d'Europe de l'ouest<sup>2</sup>. La réalisation de l'Etat-providence avait permis de stabiliser une large frange de la population dans la classe moyenne. La génération du *babyboom*, relativement à l'aise économiquement et instruite, s'est prise d'un réel engouement pour les formes de participation politique extra-partisanes et pour un certain nombre d'idées « nouvelles ». Aux valeurs matérialistes de leurs parents, les *babyboomers* en préféraient d'autres, post-matérialistes<sup>3</sup>. C'est dans ce contexte que des organisations multiples, ONG et autres associations contestataires se sont développées au niveau international. Les thèmes mobilisateurs étaient variés (féminisme, pacifisme, solidarité avec le sud, etc.) mais l'écologie et le renouveau démocratique, deux piliers sur lesquels s'appuiera Ecolo dès sa naissance, étaient parmi les plus répandus. C'est par exemple, l'époque de la création de Greenpeace (fondé en 1970). Ces mouvements écologistes se saisissent des questions de société, comme la croissance démographique et catalysent le mécontentement social provoqué par le premier choc pétrolier de 1973, par les premières marées noires médiatisées puis par le développement de centrales nucléaires<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> En Europe occidentale vers la fin des années soixante se sont développés des mouvements sociaux que l'on a appelés « nouveaux mouvements sociaux » (NMS). Voir, entre autres, I. SOMMIER, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003.

<sup>3</sup> R. INGLEHART, *The Silent Revolution : changing values and political styles among Western publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

<sup>4</sup> L'électricité était produite à partir de pétrole. A partir de 1975, on accélère la construction de sept réacteurs. Des manifestations sont organisées en France et en Belgique, on

En Belgique, diverses associations se créent, où plusieurs fondateurs d'Ecolo seront actifs : l'ARAU (Atelier de recherche et d'action urbaines) à Bruxelles en 1969, Inter-environnement en 1971 (Thérèse Snoy), le mouvement Démocratie nouvelle en 1973 (Gérard Lambert, Paul Lannoye et Georges Trussard), ou les Amis de la Terre en 1976 (Paul Lannoye et José Daras).

A partir du milieu des années soixante-dix se pose la question de l'efficacité des nouveaux mouvements sociaux. « Ces associations ont atteint un seuil de militantisme, de crédibilité et de rendement qu'ils ne pouvaient que difficilement franchir. Peser « hors du jeu » sur la prise de décision a ses limites », expliquent P. Delwit et J.-M. De Waele<sup>5</sup>. Commence alors un débat qui s'est poursuivi de nombreuses années durant et a divisé la mouvance écologiste : faut-il entrer dans le système partisan ou rester en dehors pour peser sur les acteurs politiques ? Finalement, certains se décident à franchir le pas et à se présenter aux élections. La première tentative a lieu dans la région namuroise avec la constitution de la liste « Combat pour l'Ecologie et l'Autogestion » en lice pour le scrutin communal de 1976<sup>6</sup>. Les expériences se sont multipliées dans les années qui suivent. Aux législatives de 1977, Wallonie-Ecologie<sup>7</sup> se présente puis, un an plus tard, à nouveau pour les législatives, les listes Ecopol et Ecolog sont en concurrence<sup>8</sup>. Enfin, aux européennes, en 1979, Europe-Ecologie emporte 5% des suffrages en Wallonie et 3,3% à Bruxelles-Hal-Vilvorde.

Forts de ce score, les écologistes se structurent. S'appuyant sur les militants des associations écologistes mais aussi sur certains déçus du Rassemblement wallon qui avaient rejoint ce parti pour son ouverture aux nouvelles formes de participation démocratique (Paul Lannoye), un nouveau parti politique voit le jour en 1980 : Ecolo pour Ecologistes confédérés pour l'organisation de luttes originales. Ecolo se présente pour la première fois le 8 novembre 1981 aux élections législatives nationales et recueille entre 4 et 8% des suffrages dans les circonscriptions wallonnes et 2,5% dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde où ils étaient en concurrence avec d'autres listes écologistes. Ces résultats permettent au parti d'entrer à la Chambre et au Sénat, accompagné du nouveau parti écologiste flamand, Agalev.

La décennie quatre-vingt a été celle de la consolidation en interne et à l'externe. Sur le plan interne, Ecolo s'est d'abord consolidé et organisé. Le mouvement devient parti en adoptant des statuts plus rigides et en tentant de s'implanter partout en Wallonie et en Région bruxelloise. A ces évolutions organisationnelles vient s'ajouter l'adoption d'un programme politique structuré. En 1985 est adoptée la déclaration de Péruwelz/

---

critique vertement la menace environnementale mais aussi l'absence totale de consultation des populations dans la prise de décision.

<sup>5</sup> P. DELWIT et J.-M. DE WAELE, *Ecolo. Les Verts en politique*, Bruxelles, De Boeck, 1996, p. 27.

<sup>6</sup> Cette liste obtient 1,9 %, tandis que « vivre-combat pour l'environnement », à Mons, et « Blanche Neige et les sept nains » à Charleroi font respectivement 2,1 et 0,4 %.

<sup>7</sup> Qui se présente déjà en 1977, mais ne se constitue véritablement qu'en 1978, avec, entre autres, l'adoption d'un programme. Cet embryon de parti est en lien étroit avec l'association « Les Amis de la Terre ».

<sup>8</sup> Qui marque le conflit entre « Les Amis de la Terre » et « Le réseau libre des Amis de la Terre ».

Louvain-la-Neuve fixant les principaux fondamentaux d'Ecolo<sup>9</sup>. Au premier rang de ceux-ci, on retrouve le rejet du modèle de croissance dominant et la promotion d'une alternative basée sur le développement durable et raisonné, et la volonté de redéfinir en profondeur la démocratie belge pour la rapprocher du citoyen.

Ces transformations ne se font toutefois pas sans heurts. Certains déçus quittent le navire. C'est notamment le cas des militants de gauche radicale qui n'acceptent pas d'accorder la moindre place dans le programme aux questions socio-économiques. Les tensions vont être vives aussi sur la question d'une participation éventuelle d'Ecolo au pouvoir. L'enjeu surgit pour la première fois en 1986<sup>10</sup>. Certains au sein du parti sont tentés par une posture de soutien indirect, d'« opposition constructive » à la majorité PRL-PSC au Conseil régional wallon. Les Bruxellois ne suivent pas, le parti se déchire entre Wallons et Bruxellois. Signe de ces tensions, le député de Bruxelles Olivier Deleuze quitte Ecolo, suivi par plusieurs conseillers communaux et militants. La question du rapport au pouvoir est tranchée une première fois cette même année lors d'une assemblée générale qui acte à une courte majorité que « participer au pouvoir [est] un objectif qui peut être valable ». A l'issue des élections de 1988, Ecolo entamera d'ailleurs des négociations pour prendre part à la majorité wallonne, mais celles-ci n'aboutiront pas.

La question du pouvoir est restée un enjeu majeur au sein d'Ecolo jusqu'en 1999. A l'issue des élections de 1991, Ecolo sera invité par la majorité socialiste-chrétienne à soutenir de l'extérieur le processus de révision constitutionnelle devant aboutir à la fédéralisation du pays. En échange de leur soutien, les écologistes obtiennent une augmentation du financement de l'enseignement francophone et le premier programme d'écotaxes. A la fin des années quatre-vingt-dix, la question de la participation est finalement tranchée. Le 15 mars 1998, le secrétaire fédéral du parti Jacky Moraël, affirme : « Nous sommes candidats au pouvoir » lors de l'assemblée générale de Liège<sup>11</sup>. Un an plus tard, Ecolo enregistre son meilleur score électoral et prend part aux négociations pour former des majorités à tous les niveaux de pouvoir. Des accords sont conclus entre libéraux, socialistes et écologistes au niveau fédéral, en Wallonie, à la Communauté française, à la Communauté germanophone et en Région de Bruxelles-Capitale. Les assemblées générales du parti avalisent ces accords pour les quatre premiers niveaux de pouvoir mais pas à Bruxelles<sup>12</sup>. Depuis lors, le choix de la participation au pouvoir ne semble plus diviser aussi profondément le parti. Certains ont estimé que la défaite électorale de 2003 reposait la question mais ils ont été très vite mis en minorité<sup>13</sup>. En 2004, Ecolo est d'ailleurs entré dans

---

<sup>9</sup> P. DELWIT, *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010 (2<sup>e</sup> édition).

<sup>10</sup> Ecolo avait fait dès 1982 le choix de la participation au pouvoir au niveau communal, notamment à la Ville de Liège.

<sup>11</sup> B. LECHAT, « Ecolo, la marche verte, introduction à une histoire des idées écologistes en Wallonie et à Bruxelles (1968-2008) », *Etopia*, décembre 2008, p. 15.

<sup>12</sup> La participation au gouvernement fédéral a été approuvée par 57% des votants lors de l'assemblée générale de Louvain-la-Neuve du 10 juillet 1999.

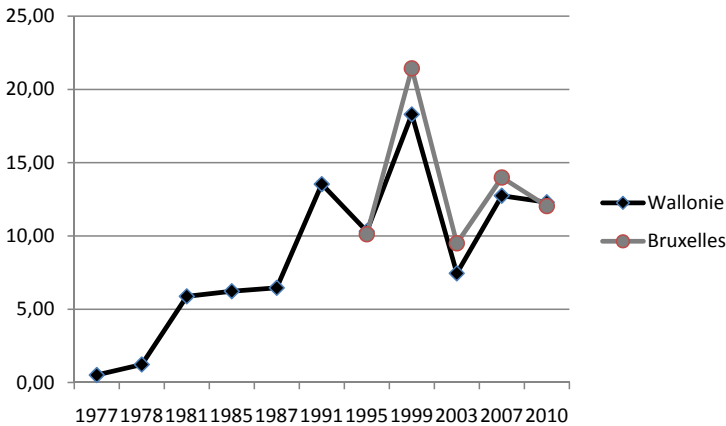
<sup>13</sup> P. DELWIT, B. HELLINGS, « Ecolo et les élections du 18 mai 2003. Du paradis au purgatoire ou à l'enfer ? », *L'année sociale 2003, 2004*, p. 38-49.

l'exécutif régional bruxellois avec le PS et le CDH. Et en 2009, les verts ont été des acteurs importants dans la constitution de gouvernements « olivier » en Wallonie, à Bruxelles et en Communauté française.

**Performances électorales**

La courte histoire d'Ecolo n'a pas seulement été mouvementée à l'interne, avec des tensions communes à la plupart des partis verts en Europe entre « fundis » et « realos », entre « participationnistes » et « anti-participationnistes »<sup>14</sup>. Elle a aussi été compliquée électoralement. Sur près de trente ans, la tendance est clairement à la hausse (figure 1). En 1981, les verts francophones flirtent avec les 5% en Wallonie. En 2009, ils ont séduit 18,5% des Wallons et 20,2% des Bruxellois. Cependant, cette progression n'a pas été linéaire ; elle est faite de bonds en avant (1991, 1999, 2009) et de ressacs (1995, 2003). Comme l'explique José Daras, « on a l'impression d'une écologie portée par des vagues. Quand la vague écologique retombe, on est obligé de payer dur pour revenir sur le sujet. (...) Il n'y a pas d'évolution linéaire. Le problème avec ce type de flux et de reflux est l'absence de mémoire, l'oubli »<sup>15</sup>. En écho à cette observation, les élections fédérales du 13 juin 2010 n'ont pas confirmé, loin s'en faut, la percée des régionales de 2009.

**Figure 1.** Résultats électoraux d'Ecolo en Wallonie et à Bruxelles



Dès sa première élection, Ecolo séduit un peu plus de 5% des électeurs, avec des zones de force dans les arrondissements de Namur et de Liège. Son premier bond en avant a lieu aux élections législatives de 1991 : les verts franchissent pour la première fois les 10% (13,54%). Le nombre de parlementaires est quadruplé. Ce bon résultat avait été précédé d'une performance encore plus belle aux élections européennes de 1989. Le scrutin européen a d'ailleurs été longtemps favorable à Ecolo. L'enjeu étant moindre, notamment pour la formation des exécutifs, les électeurs se tournaient plus vers les écologistes à la fois pour envoyer un signal aux partis traditionnels et pour

<sup>14</sup> F. MULLER-ROMMEL, Th. POGUNTKE, *Green Parties in National Governments*, Londres, Frank Cass, 2002.

<sup>15</sup> José DARAS dans la *Revue nouvelle*, février 1990.

exprimer leur soutien aux nouvelles problématiques portées par Ecolo<sup>16</sup>. La belle performance de 1991 a été suivie par la première grosse défaite des verts francophones. Ils paient leur soutien aux accords de la Saint-Michel en échange de l'instauration des écotaxes. Pour faire face à ce recul, le parti lance un vaste processus de réflexion avec les « Etats généraux de l'écologie politique ». Pas moins de 75 forums sont organisés de 1996 à 1998. Le processus permet à une nouvelle génération de leaders d'Ecolo d'émerger (Morael, Durant, Wesphael, Nollet) au détriment des fondateurs du parti.

Ce processus de rénovation interne redore l'image d'Ecolo. Les élections de 1999 sont annoncées comme un succès. Elles sont finalement un triomphe, les performances d'Ecolo étant poussées par la crise de la dioxine et l'affaire Dutroux<sup>17</sup>. Les verts doublent pratiquement leur score. Ils deviennent le troisième parti en Wallonie et le deuxième à Bruxelles. Cet envol brutal brûlera les ailes d'Ecolo qui, au scrutin suivant, vivra la plus lourde défaite de sa jeune histoire. En l'espace de quatre années, les verts francophones perdent plus de la moitié de leurs électeurs. En 2003, en Wallonie, leurs 7,45% les ramènent au niveau de leurs performances des années quatre-vingt. En Région de Bruxelles-Capitale, avec 9,43%, Ecolo revient aux scores antérieurs à la grande victoire de 1999. Le parti ne parvient pas à véritablement se ressaisir pour les élections régionales de 2004. En interne, les difficultés sont grandes. Tout d'abord, il faut gérer la forte diminution de la dotation publique liée à ce recul. Le débat est rouvert entre participationnistes et anti-participationnistes mais aussi entre les tenants d'un programme généraliste et ceux défendant la primauté des questions environnementales. Finalement, Ecolo confirme sa vocation à participer au pouvoir, conserve son programme généraliste mais axe prioritairement sa communication sur les questions environnementales. Cela se confirme d'ailleurs à la Région de Bruxelles-Capitale où la seule ministre écologiste francophone, Evelyne Huytebroeck, prend en charge le portefeuille de l'Environnement, de l'Energie, de l'Aide aux personnes et du Tourisme. Une nouvelle génération arrive par ailleurs à la tête du parti avec l'entrée au secrétariat fédéral de Jean-Michel Javaux.

Les élections fédérales de 2007, puis les régionales et européennes de 2009 marquent le retour d'Ecolo. A l'occasion du renouvellement du Parlement fédéral, les verts francophones engrangent 12,75% des suffrages en Wallonie et 13,98% à Bruxelles. Deux ans plus tard, un nouveau bond en avant est enregistré et Ecolo retrouve ses scores historiques de 1999 en séduisant 18,5% des Wallons et 20,2% des Bruxellois ayant choisi de voter pour une liste francophone. Pour le scrutin européen, la performance est encore plus remarquable avec 22,9% des suffrages dans le collège électoral français. Cette victoire a permis aux verts de revenir au pouvoir en Wallonie et en Communauté française, et de s'y maintenir en Région de Bruxelles-Capitale. Le grand pari sera de mieux réussir électoralement cette participation qu'en 1999-2003. Si le parti parvient à se stabiliser au-delà des 15% à l'issue de la législature, il sera

<sup>16</sup> Voir la théorie des « *second order elections* », K.H. REIF, H. SCHMITT, « *Nine second-order national elections – A conceptual framework for the analysis of European election results* », *European Journal of Political Research*, 8, 1980, p. 3-44.

<sup>17</sup> B. RIHOUX, « La percée d'Ecolo au 13 juin 1999 : un effet dioxine et des électeurs moins « verts », in A.-P. FROGNIER, A.-M. AISH (éd.), *Elections : la rupture ? Le comportement des Belges face aux élections du 13 juin 1999*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 44-53.

sans doute entré pour de bon dans la cour des grands. S'il rechute sous les 10%, sa capacité à être autre chose qu'un parti d'opposition pourra être mise en question. Nous l'avons dit, le score aux élections fédérales du 13 juin 2010 a été une grande déception dans ce contexte. Ecolo est ramené à 12,30% des suffrages en Wallonie et 12,04% à Bruxelles.

### **Transformation du profil idéologique et principaux axes programmatiques**

Nés des mouvements sociaux des années soixante-dix, les partis écologistes en Europe sont longtemps demeurés en dehors des catégories traditionnelles de classification des partis politiques, et en particulier du classique axe gauche-droite socio-économique. Leurs propositions étaient considérées tantôt comme de gauche, tantôt comme des dispositions inspirées du libéralisme économique<sup>18</sup>. Face à ce défi, les propositions de nouvelles catégories d'analyse se sont multipliées. Kitschelt qualifia ainsi les partis verts de « gauche-libertaire »<sup>19</sup>. D'un certain point de vue, explique l'auteur, ils sont de gauche car ils défendent avec les sociaux-démocrates, la solidarité et l'égalité et rejettent la primauté du marché et l'idée que l'allocation efficiente est l'arbitre ultime du développement social et de la justice. D'un autre, ils suivent les penseurs libéraux en rejetant plusieurs éléments de la vision socialiste tels que la centralisation planifiée de l'économie et le centralisme des organisations partisans. Les verts souhaitent une société dans laquelle l'autonomie individuelle et la participation citoyenne dans les affaires publiques sont prioritaires<sup>20</sup>. Inglehart propose une autre classification des partis verts<sup>21</sup>. Partant de la théorie de Rokkan et Lipset<sup>22</sup>, il a proposé d'y ajouter un cinquième clivage séparant matérialistes et post-matérialistes. Selon lui, le trait dominant du projet des écologistes était de se situer au-delà du clivage possédants/travailleurs, c'est-à-dire de s'attacher à des valeurs post-matérielles : « Pour beaucoup d'entre eux, pour autant qu'il ait même jamais eu une pertinence, le clivage gauche-droite est dépassé. Par ailleurs, si nombre d'écologistes dénoncent effectivement les méfaits de la société capitaliste – de manière implicite ou parfois explicitement –, leur critique dépasse largement le cadre de la société capitaliste. C'est le productivisme qui est dénoncé. Dans la société capitaliste, bien sûr, dont c'est un des traits d'identité mais aussi dans les régimes socialistes, qui s'en

---

<sup>18</sup> Par exemple, à propos de la proposition d'Ecolo d'instaurer une « allocation universelle », P. Delwit écrivait en 1996 que « ce canevas s'inscrit tout droit dans l'histoire de la pensée libérale en économie » (P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, *op. cit.*, p. 169). La proposition était d'ailleurs combattue par la gauche du parti qui la qualifiait de « totalement étrangère à la réalité économique », ou de « menace pour les salaires et les conditions de travail » (*Vers l'avenir*, 13 mai 1985).

<sup>19</sup> H. KITSCHOLT, *The Logics of Party Formation. Ecological politics in Belgium and West Germany*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1989.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>21</sup> R. INGELHART, *op. cit.*

<sup>22</sup> S.M. LIPSET et S. ROKKAN, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008.

glorifiaient »<sup>23</sup>. Cette approche a été critiquée notamment par Seiler<sup>24</sup> qui, s'attachant à défendre les clivages de Rokkan, préfère classer des écologistes comme « partis économiques territoriaux », en réarticulant le quatrième clivage de Rokkan, qui oppose les villes et les campagnes, en une opposition marché/nature.

Le point commun de ces classifications est de rejeter l'idée répandue de partis monothématiques, uniquement centrés sur l'environnement. D'autres priorités sont, dès la naissance d'Ecolo, au cœur de son programme. En particulier, deux dimensions sont exprimées avec force au début des années quatre-vingt, le renouveau démocratique et un système économique anti-productiviste, pour un mode de vie durable, c'est-à-dire, respectueux de l'environnement<sup>25</sup>. Celles-ci ne sont pas sans rapport avec la double origine du parti, les partis régionalistes wallons et les associations de défense de l'environnement (filiation par remobilisation des réseaux d'acteurs comme nous l'avons vu dans la première partie). Le caractère généraliste d'Ecolo était d'ailleurs proclamé haut et fort par ses pères fondateurs. Quelques mois avant la création du parti, à la suite de la victoire électorale d'Europe-Ecologie, Paul Lannoye annonçait que son défi à l'avenir serait de « faire connaître le projet écologique dans son intégralité, de prouver que ce projet va bien au-delà de la lutte pour la protection de l'environnement dans laquelle on essaie toujours de nous enfermer »<sup>26</sup>.

Ces deux dimensions idéologiques apparaissent clairement dans les documents du parti tout au long des années quatre-vingt. Ainsi la déclaration de Péruwelz-Louvain-la-Neuve<sup>27</sup> rappelle-t-elle les principes du fédéralisme et de la démocratie radicale et la primauté du politique sur l'économie : « Le projet écologiste consiste d'abord à maîtriser la croissance et à la moduler en confrontant aux avantages qu'elle prétend procurer les multiples coûts qu'elle entraîne »<sup>28</sup> et à permettre aux individus de « faire une place plus grande au temps passé hors de la sphère économique au sens usuel »<sup>29</sup>. Tout en se proclamant généraliste, Ecolo refuse néanmoins de se laisser enfermer dans l'affrontement gauche-droite. Les verts « refuse[nt] d'être la bonne conscience de la gauche » car « le mouvement écologique transcende le débat gauche-droite qui a marqué la société industrielle et que tentent de perpétuer les forces politiques traditionnelles. Ecolo ne peut donc s'y laisser enfermer. *A fortiori* est-il exclu qu'il se situe par rapport à l'une (ou l'autre) force politique dominante comme s'il s'agissait de tenter de l'infléchir dans son action, voire de lui restituer sa pureté »<sup>30</sup>.

<sup>23</sup> P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, *op. cit.*, p. 26.

<sup>24</sup> D.-L. SEILER, « Comment classer les partis verts en Europe ? », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Les partis verts en Europe*, Bruxelles, Complexe, 1999.

<sup>25</sup> A. GORZ, *Ecologie et politique*, Paris, Seuil, 1978. Voir aussi G. BILLEN, « Des écologistes aux écologistes : un pas franchi », *La Revue nouvelle*, 10, octobre 1978.

<sup>26</sup> P. LANNOYE, « Que vont faire les écologistes ? », *Le Soir*, 11 juillet 1979 (voir aussi *La Libre Belgique*, 23 avril 1980).

<sup>27</sup> « Déclaration de Péruwelz-Louvain-La-Neuve exprimant les principes fondamentaux du Mouvement Ecolo », rendue publique le 1<sup>er</sup> juillet 1985.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>30</sup> Motion dite de « Neufchâteau-Virton » approuvée par l'Assemblée générale du 11 mai 1986.



Au cours des années quatre-vingt-dix, le profil idéologique et programmatique d'Ecolo va encore s'élargir, tout en refusant la logique gauche-droite. Trois pôles dominant dans les programmes<sup>31</sup>. Le premier reste lié au renouveau de la démocratie, basée sur une société civile vive et un espace public ouvert. Les techniques référendaires et d'autres modes de participation extra-parlementaire sont mis à l'honneur. Le deuxième pôle s'attelle à repenser l'économie. A nouveau, la croissance est mise en doute ; dans une visée post-matérialiste, l'économie doit se subordonner au politique. Le troisième pôle, lui, repense le travail, qui n'est plus vu comme le lien social premier. On fait la promotion du trois-quarts temps, des interruptions de carrière, de la généralisation d'un jour de congé par semaine, des congés parentaux ou de la garantie pour les personnes s'engageant dans un travail indépendant ou en coopérative, de conserver leur droit aux allocations de chômage en cas d'échec.

Ces thèmes vont gagner en audience dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, suite, notamment, aux scandales de corruption (Agusta-Dassault), à l'affaire Dutroux et aux marches blanches<sup>32</sup>. Enfin, quelques semaines avant les élections, la crise de la dioxine met le projet environnemental dans les préoccupations de chacun. Les dossiers socio-économiques restent au programme, mais la campagne ne se jouera pas sur ces thèmes<sup>33</sup>. Et Ecolo emporte une victoire historique en 1999.

A l'occasion de leur première participation au gouvernement, lors de la législature 1999-2003, les écologistes sont amenés à dépasser les questions environnementales et à prendre position sur des questions socio-économiques. Cependant pour faire passer ces positions, inconciliables avec celles des autres partis car trop radicales, Ecolo ne pèse pas d'un poids suffisant ; elles sont minorisées dans la coalition. Des figures historiques du parti comme Paul Lannoye expriment leur déception. En parallèle, le ps propose à Ecolo de rejoindre explicitement la gauche. Ceux-ci acceptent les négociations, c'est le début des « convergences de gauche ». Comme nous l'avons vu dans la partie historique, Ecolo, qui vit mal sa première participation, est profondément divisé. Jean-Michel Javaux finira par mettre un terme à ces convergences, en marquant la différence irréductible entre son parti et le ps, et pourtant, dans la même déclaration, officialisera l'identification d'Ecolo à la gauche.

Suite aux défaites de 2003 et 2004, Ecolo est ko debout. La question du programme, de son réalisme mais aussi de la tentative des verts francophones de jouer sur tous les tableaux, de se mettre en avant sur toutes les problématiques est mise en question. Tout en conservant un programme généraliste, Ecolo décide alors de recentrer sa communication et son action dans l'opposition sur ses matières de prédilection. Le

<sup>31</sup> P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, *Ecolo...*, *op. cit.*, p. 174.

<sup>32</sup> Des manifestations sont organisées dans tout le pays. Les écologistes, qui sont alors encore un jeune parti né d'un mouvement, participent aux marches blanches et entretiennent des liens visibles avec les parents de Mélissa Russo, tandis que Vincent Decroly, membre Ecolo de la commission sur la réforme des polices suite à l'affaire Dutroux, devient très populaire par ses éclats et son côté franc-tireur.

<sup>33</sup> Par exemple, le passage à un temps de travail de 32 heures/semaine, voir B. VAES et R. BRENLY, « L'espoir vert sur le tremplin allemand Martou : décrypter le message libéral. Une société multiculturelle et maxi-sociale », *Le Soir*, 21 novembre 1998.

parti se recentre sur le renouveau politique et le développement durable, sur ce que Poguntke nomme la *New Politics* <sup>34</sup>.

Au fil des ans, Ecolo tente toutefois d'élargir son positionnement et de se pencher sur l'alliance économie-environnement. Cela se concrétisera dans le programme du parti pour les scrutins de 2007, 2009 et 2010 mais aussi dans les publications de certaines figures de proue comme Jean-Marc Nollet, chef de groupe Ecolo à la Chambre des représentants qui plaide pour un *Green Deal*, critique modérée du capitalisme teintant le keynésianisme de vert <sup>35</sup>. Le radicalisme, la volonté de rupture forte des manifestes électoraux des années quatre-vingt a disparu. Les propositions pragmatiques l'ont emporté. Le programme de 2007 illustre ce tournant : « derrière notre volonté de remettre en questionnement le monopole de fait obtenu par la recherche du « plus », ne se cache pas un projet de décroissance généralisée. On ne remplace pas un dogme (la croissance absolue) par un autre (la décroissance généralisée) » <sup>36</sup>.

En résumé, l'évolution programmatique d'Ecolo peut se résumer en trois éléments. Le premier est la persistance des priorités centrales que sont la défense de l'environnement, le développement durable et le renouveau démocratique. Le deuxième est le déclin du radicalisme, de l'utopie et l'évolution vers plus de pragmatisme, vers des propositions applicables dans un programme de gouvernement, tant sur le plan socio-économique que pour le renouveau démocratique et la réforme de l'Etat. Enfin, la troisième évolution est l'ancrage assumé sur la gauche de l'échiquier politique. Celui-ci se confirme notamment par l'analyse quantitative des programmes d'Ecolo de 1995 à aujourd'hui. En une décennie, Ecolo est passé d'un score légèrement à gauche (-1,5) à une position nettement à gauche (-23,6) <sup>37</sup>.

### Organisation interne et membres

La question de l'organisation interne du parti et de la place attribuée aux membres est un enjeu sans aucun doute bien plus crucial chez Ecolo que dans tout autre parti. En effet, le principe de démocratie interne forte et de souveraineté des membres est au cœur de l'identité du parti vert francophone. En découle toute une série de singularités du point de vue tant de l'organisation interne, des prérogatives des membres que des conditions d'adhésion.

A l'origine, Ecolo est né et s'est construit en opposition aux partis traditionnels. Issus bien souvent de mouvements sociaux, les militants de la première heure voulaient faire naître un nouveau type de formation politique, plus proche du mouvement et de ses structures souples et peu hiérarchisées que du parti jugé trop dominé par le

<sup>34</sup> Th. POGUNTKE, « The « New Politics » Dimensions in European Green Parties », in F. MÜLLER-ROMMEL, Th. POGUNTKE (éd.), *New Politics in Western Europe. The Rise and Success of Green Parties and Alternative Lists*, Boulder, Westview Press, 1989, p. 175-194.

<sup>35</sup> J.-M. NOLLET, *Le Green Deal*, Namur, Etopia, Le Cri, 2009.

<sup>36</sup> Programme économique du parti Ecolo de 2007, p. 12.

<sup>37</sup> Les données sont tirées du *Comparative Manifesto Project*. <http://www.wzb.eu/zkd/dsl/projekte-manifesto.en.html>. Voir R. DANDOY, N. DE DECKER, « Peut-on encore parler de partis frères en Belgique ? », in J.-B. PILET, J.-M. DE WAELE, S. JAUMAIN (éd.), *L'absence de partis nationaux : menace ou opportunité ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2009.

sommet, trop rigide et gangrené par la professionnalisation. Afin d'éviter ces dérives, Ecolo s'est fondé sur deux principes : le pouvoir de la base et le contrôle permanent de ceux qui exercent les fonctions dirigeantes.

La suprématie des membres prend chez Ecolo des proportions inégalées en comparaison de la plupart des formations politiques. L'organe souverain du parti est depuis l'origine l'Assemblée générale qui réunit tous les membres<sup>38</sup>. Toutefois, à la différence des congrès dans les autres formations politiques, il ne s'agit pas d'une simple chambre d'entérinement. L'Assemblée générale exerce réellement ses prérogatives. Celles-ci sont la fixation des orientations politiques du parti, en ce compris le vote du programme, la désignation des dirigeants du parti (en particulier le secrétariat fédéral), le choix des candidats appelés à figurer sur les listes d'Ecolo (du moins pour les places en vue), le vote sur la participation éventuelle à des gouvernements et le choix des ministres Ecolo, la modification des statuts et le contrôle du travail du secrétariat fédéral. L'Assemblée générale se réunit au moins une fois par an. A l'origine, elle était un lieu de débat intense entre membres bien décidés à jouer leur rôle sans se faire contrôler par les élus et dirigeants du parti. Certes, au fil des ans, les dirigeants du parti sont de plus en plus parvenus à orienter les décisions prises par les Assemblées générales. Toutefois, les membres gardent une bonne part de leur liberté et il n'est nullement question d'un contrôle quasi absolu par le sommet tel qu'on peut l'observer dans les autres formations politiques. La dernière décennie a à cet égard encore été marquée par quelques coups de sang de l'Assemblée générale d'Ecolo. On peut citer le refus de l'AG bruxelloise d'entrer au gouvernement régional bruxellois en 1999, le choix en 2003 d'un inconnu, Bob Kabamba, pour occuper la deuxième place sur la liste au Sénat ou encore le vote la même année d'un point de programme affirmant le souhait de voir s'éteindre à terme le régime monarchique en Belgique. Ces moments où la base affirme sa souveraineté tendent à devenir plus rares mais malgré tout ils continuent de donner épisodiquement des sueurs froides aux dirigeants d'Ecolo.

Le deuxième grand principe organisationnel d'Ecolo est le contrôle permanent des dirigeants du parti. La crainte d'une prise de pouvoir d'une élite professionnelle est un des piliers fondateurs du parti. En découle une vigilance constante des membres à l'égard des secrétaires fédéraux du parti qui sont tenus de rendre des comptes régulièrement à l'Assemblée générale comme aux autres organes collectifs du parti (Conseil fédéral, Bureau politique, etc.), mais aussi une propension à opter pour des organes collégiaux plutôt que de confier le leadership à un seul individu. Cela explique notamment une des singularités d'Ecolo dans le système partisan belge, seule formation à avoir non un président de parti mais plusieurs secrétaires fédéraux. Ils étaient cinq au départ, sont passés à trois en 1994 puis à deux « co-présidents » en 2004 (Jean-Michel Javaux et Isabelle Durant), assistés d'un administrateur général (Claude Brouir) chargé de la gestion quotidienne et administrative du parti. Une autre conséquence de la crainte de la professionnalisation du parti et de l'émergence en son sein d'une oligarchie toute-puissante est le rejet du cumul des mandats et le souhait de faire tourner régulièrement les dirigeants. La fonction de co-président n'est ainsi pas cumulable avec un mandat de parlementaire ou de membre d'un exécutif (même

---

<sup>38</sup> A l'origine nommée « congrès » et rebaptisée « Assemblée générale » dès 1981.

si Isabelle Durant a bénéficié de 2004 à 2010 d'une dérogation à ce principe). Un co-président ne peut pas rester en place plus de deux mandats de quatre ans. Dans le même esprit de rejet de la professionnalisation, les statuts du parti interdisent, sauf dérogation, à un élu d'exercer plus de deux mandats dans une même assemblée.

Au plan de l'organisation pratique, Ecolo s'est doté d'une structure éclatée en trois niveaux fonctionnels et trois niveaux territoriaux. L'organe souverain, on l'a dit, est l'Assemblée générale qui réunit les membres pour voter sur les grands choix politiques (programme, désignation des dirigeants, choix des candidats, participation au pouvoir). Entre les assemblées générales, le Conseil de fédération prend le relais pour assumer la gestion politique du parti. Celui-ci se compose de délégués des organisations territoriales d'Ecolo (les régionales), de délégués des groupes parlementaires et d'un petit groupe de délégués cooptés. Le Conseil de fédération est assisté dans sa tâche par un Bureau du Conseil de fédération qui est désigné en son sein. Enfin, toute l'organisation est chapeautée par le secrétariat fédéral et ses deux co-présidents. Ceux-ci sont élus par l'Assemblée générale pour une durée de quatre ans, renouvelable une fois. Le secrétariat fédéral doit compter un homme et une femme, l'un doit être issu de la Région bruxelloise, l'autre de Wallonie. Les deux co-présidents assument la gestion quotidienne du parti, font fonction de porte-parole et aussi de premiers négociateurs dans les rapports, nombreux en Belgique, entre présidents de parti.

Depuis 2004, à ces trois organes fonctionnels originels s'en est ajouté un quatrième, à l'importance croissante : le Bureau politique. Celui-ci est chargé formellement de permettre au secrétariat fédéral de consulter régulièrement les principaux membres du parti pour toutes les décisions importantes. Il se réunit toutes les semaines et est composé des co-présidents, des ministres et secrétaires d'Etat du parti, des parlementaires, des membres du Bureau du Conseil de fédération, de l'administrateur-général, du directeur politique du parti, du directeur du centre d'étude, d'un représentant des jeunes d'Ecolo (Ecolo J) et d'un représentant des aînés d'Ecolo (Ecolo +)<sup>39</sup>. Tant dans sa composition que dans l'idée d'un organe restreint se réunissant toutes les semaines, Ecolo s'aligne avec la création du Bureau politique sur les autres formations politiques qui réunissent depuis longtemps de façon hebdomadaire les principaux mandataires et responsables du parti<sup>40</sup>.

L'image donnée jusqu'ici de l'organisation d'Ecolo est très centrée sur les instances fédérales du parti. Or, Ecolo est une formation très décentralisée. La structure de base est la locale. Un des signes majeurs de la consolidation d'Ecolo a été la création progressive de locales dans de plus en plus de communes en Wallonie et à Bruxelles pour couvrir en 2011 pratiquement tout le territoire des deux régions. Ecolo a d'ailleurs annoncé vouloir présenter une liste « partout » aux élections communales de 2012. Au-dessus viennent les régionales dont les limites correspondent aux tracés des treize arrondissements électoraux pour le Parlement wallon, à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Communauté germanophone. Et au sommet se trouvent les

<sup>39</sup> Le Bureau politique est ouvert à tous les membres sauf en cas de séance à huis clos.

<sup>40</sup> W. DEWACHTER, S. DEPAUW (éd.), *Bureaux de parti, bureaux du pouvoir. Cinquante ans d'histoire*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

instances fédérales. A chaque niveau, l'organisation se fait à partir d'une assemblée (locale ou régionale) souveraine et réunissant tous les membres et d'un secrétariat (local ou régional) élu par l'assemblée. Enfin, il convient de noter qu'Ecolo organise aussi en son sein des Commissions de travail thématique.

Au final, en plus de trente années d'existence, l'organisation interne d'Ecolo a surtout été marquée par l'évolution du mouvement au parti<sup>41</sup>. Certes, les verts francophones demeurent singuliers dans l'étendue des pouvoirs exercés par les membres et dans leur réticence à la professionnalisation et à l'oligarchisation. Néanmoins, par sa croissance électorale et son entrée puis sa stabilisation dans la cour des grandes formations politiques, celles qui font la politique belge, Ecolo a dû s'adapter pour demeurer gérable et efficace. Les cuisantes défaites électorales de 2003, et dans une moindre mesure de 2004, ont sans doute été un tournant décisif à cet égard. Les écologistes ont compris qu'ils devaient s'adapter. Et le changement s'est surtout fait en écornant quelque peu les principes originels de souveraineté de la base et de rejet des élites dirigeantes. L'Assemblée générale demeure plus forte que les congrès des autres partis mais elle est, cela a été dit, plus contrôlable aujourd'hui que dans les années quatre-vingt. Petit à petit, une élite dirigeante stable s'est installée. A tous les niveaux, les leaders politiques restent à des postes importants au sein du parti ou dans les assemblées et les exécutifs pendant dix à vingt ans. Le temps des bénévoles est révolu. Ecolo a copié ses concurrents en se dotant d'un Bureau politique hebdomadaire. Et les secrétaires fédéraux sont devenus des co-présidents. Jacky Moraël avait été le premier à présidentialiser le parti. Dix ans plus tard, Jean-Michel Javaux poursuit son œuvre en devenant le visage d'Ecolo dans les médias et l'interlocuteur privilégié des autres présidents de parti.

Malgré tout, répétons-le, les membres d'Ecolo sont sans conteste ceux ayant le plus grand poids politique, tous partis belges confondus. Il est donc indispensable de s'intéresser à eux pour dresser un portrait fidèle d'Ecolo.

Si le parti écologiste francophone est donc incontestablement la formation où les prérogatives des membres sont les plus étendues, en contrepartie, c'est aussi le parti le plus restrictif dans les conditions qu'il impose pour devenir membre. Alors que la plupart des partis en Belgique et en Europe évoluent vers l'affiliation en ligne, en quelques clics de souris assortis du paiement d'une modique cotisation financière<sup>42</sup>, les adhérents d'Ecolo doivent être nettement plus persévérants. La demande d'adhésion est soumise à l'aval préalable d'une Commission des membres qui elle-même consulte la section locale et du groupe régional auquel appartiendrait le futur membre. Bien souvent, l'accession au rang de membre se fait après quelques mois comme sympathisant du parti. Ce statut est octroyé plus aisément à tout citoyen marquant sa volonté de soutenir Ecolo. Le sympathisant participe alors aux réunions d'un groupe local ou régional ou encore d'une commission thématique. Cette découverte lui permet de devenir ensuite membre à part entière.

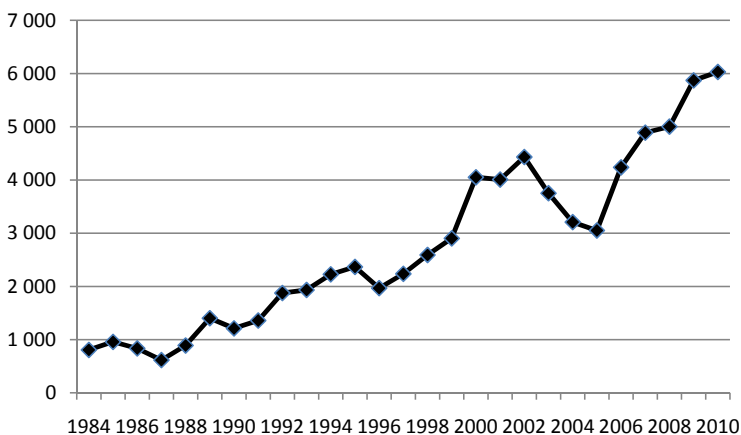
---

<sup>41</sup> B. RIHOUX, *Les partis politiques : organisations en changement. Le test des écologistes*, Paris, L'Harmattan, 2001.

<sup>42</sup> E. VAN HAUTE, *Adhérer à un parti. Aux sources de la participation politique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2009.

Ces conditions d'adhésion plus strictes ont pour conséquence directe de ne pas permettre aux verts francophones de compter en leurs rangs des dizaines de milliers de membres (figure 1). Pendant les quinze premières années de son existence, le parti n'a compté qu'entre 1 000 et 2 000 membres. Ce nombre a plus que doublé depuis. Les années ayant suivi la grande victoire électorale de 1999 ont permis aux verts francophones de recruter de nombreux nouveaux militants, le parti passant de 2 903 membres en 1999 à 4 050 en 2000. L'adhésion a connu un net recul lors des défaites de 2003 et 2004 pour remonter ensuite dès 2006 et dépasser à nouveau la barre des 4 000. Ecolo était en 2010 à son pic historique avec 6 029 membres déclarés.

**Figure 2.** Evolution du nombre de membres d'Ecolo



En comparaison avec les autres partis, ces chiffres sont modestes. Le ps est à près de 80 000 membres, le MR et le CDH autour de 30 000. L'écart est net avec Ecolo. Ce dernier demeure un parti animé par un nombre relativement restreint de membres, mais dont la plupart sont de véritables activistes.

Un autre élément à souligner est la répartition des membres entre les régionales. Bien qu'Ecolo ait accru sa base militante, le poids respectif des différentes régionales n'a pas fondamentalement évolué depuis le début des années 1990. Traditionnellement, les écologistes sont surtout implantés à Bruxelles, en Brabant wallon, à Liège et à Namur. En revanche, le parti a plus de difficultés à consolider son assise dans le Hainaut et dans les zones moins urbanisées. Les chiffres récents en attestent (tableau 1).

Par ailleurs, la répartition hommes/femmes indique une légère surreprésentation des hommes. En 2007, ils représentaient 58,6% de tous les membres pour 41,4% de femmes<sup>43</sup>. La propension généralement plus élevée des hommes pour le militantisme partisan se confirme donc chez les verts belges francophones. Cependant, la part de femmes parmi les membres y est significativement plus élevée que dans la plupart des autres grands partis (voir les autres chapitres de ce livre). Un lien est sans nul doute à établir avec l'attitude en pointe d'Ecolo sur les questions d'égalité entre les genres.

<sup>43</sup> J.-B. PILET et E. VAN HAUTE, « Morphologie des partis politiques francophones en 2006-2007 », *Res Publica*, 50/2, 2008, p. 197-245.

**Tableau 1.** Répartition des membres d'Ecolo par régionales en 2010

Arlon-Marche-Bastogne	198	Namur	617
Brabant wallon	852	Neufchâteau-Virton	139
Bruxelles	1 174	Ost-Belgien	88
Charleroi	304	Picardie	353
Dinant-Philippeville	247	Soignies	220
Huy-Waremme	395	Thuin	160
Liège	718	Verviers	350
Mons	214	Total	6 029

Un troisième élément à pointer est la distribution en classes d'âges des membres d'Ecolo. Contrairement à une image communément véhiculée, la formation verte francophone n'est pas un parti de jeunes. Les moins de 25 ans ne représentent qu'une infime partie des adhérents (0,4%) et même en y ajoutant les 25-34 ans, les moins âgés sont marginaux (4,9% au total). Ils sont d'ailleurs nettement moins nombreux que ceux ayant dépassé l'âge de la retraite (21%).

**Tableau 2.** Distribution des membres d'Ecolo par classes d'âge<sup>44</sup>

<i>Classes d'âge</i>	<i>Pourcentages de membres</i>
Moins de 25 ans	0,4%
25 à 34 ans	4,5%
35 à 44 ans	14,3%
45 à 54 ans	30,7%
55 à 64 ans	29,1%
65 ans et plus	21,0%
	100,0%

En réalité, à l'instar des autres partis, Ecolo compte surtout en ses rangs des activistes âgés de 45 à 64 ans (59,8%). En particulier, les militants qui avaient une vingtaine d'années dans les années 1960, 1970 et 1980 au moment des premières mobilisations environnementalistes ayant donné naissance un peu partout en Europe aux partis écologistes sont les plus nombreux. Les militants de cet âge étaient déjà dominants en 1996 lorsque Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele avaient mené la première enquête à vaste échelle sur les membres du parti vert francophone<sup>45</sup>. Mais ils avaient alors entre 35 et 45 ans et les deux auteurs parlaient d'un « parti jeune ». Onze années plus tard, le parti semble vieillir avec eux.

Si le cliché du parti jeune ne s'est donc pas vérifié, celui de la formation séduisant surtout les plus diplômés est quant à lui bel et bien validé par les données disponibles sur les membres d'Ecolo (tableau 3). Près de trois quarts (72,2%) des adhérents ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, qu'il s'agisse du non-universitaire ou de l'universitaire.

<sup>44</sup> Données basées sur l'enquête du Centre d'étude de la vie politique (Cevipol) de l'Université libre de Bruxelles (ULB) auprès de 1 137 membres d'Ecolo en 2007 (responsable : Pascal Delwit).

<sup>45</sup> P. DELWIT et J.-M. DE WAELE, *op. cit.*, 1996.

**Tableau 3.** Distribution des membres d'Ecolo selon le capital scolaire <sup>46</sup>

<i>Plus haut diplôme obtenu</i>	<i>Pourcentages de membres</i>
Aucun	0,6%
Primaire	1,7%
Secondaire inférieur	5,4%
Secondaire supérieur	13,2%
Technique et professionnel	7,0%
Supérieur non universitaire	31,8%
Universitaire	40,4%
	100,0%

Ecolo a pour singularité d'être une formation qui est née en voulant transcender les piliers et les convictions philosophiques et religieuses. L'étude de Delwit et De Waele de 1996 mentionnée plus haut indiquait une division du parti entre 55,2% d'adhérents se déclarant croyants et 41,1% de non-croyants. En 2007, la division quasi paritaire du parti demeure mais cette fois avec une majorité de non-croyants (51,3%) pour 48,3% d'adhérents se réclamant d'une confession religieuse. Ces derniers sont dans leur grande majorité catholiques (92,4%) mais pratiquent peu (48,2%) ou pas du tout (20,8%).

Une question corollaire à celle de la croyance est l'appartenance aux piliers. Les indicateurs les plus fréquemment utilisés en la matière sont le réseau scolaire par lequel l'individu est passé, sa mutuelle et, le cas échéant, le syndicat auquel il est affilié. Ces trois indicateurs confirment le caractère pluraliste des militants Ecolo (tableau 4). Pour les réseaux scolaires en secondaire, les adhérents écologistes se répartissent pour l'essentiel entre le libre confessionnel (54,2%) et l'officiel (35,3%). Les mutualités chrétiennes ont le plus d'affiliés dans la base d'Ecolo (40,1%) mais les autres mutualités, socialistes (19,4%) et neutres (13,6%) en particulier, ne sont pas pour autant marginalisées. Enfin, pour les membres syndiqués, la CSC vient en premier (54%), devant la FGFB (36,1%). Certes, le pilier chrétien est le plus présent mais c'est aussi le cas dans la population belge avec un poids pour celui-ci largement supérieur à la proportion de chrétiens.

**Tableau 4.** Appartenance aux piliers parmi les membres d'Ecolo <sup>47</sup>

<i>Réseau scolaire</i>		<i>Mutualités</i>		<i>Syndicat</i>	
officiel	35,3%	chrétiennes	40,1%	FGFB	36,1%
libre confessionnel	54,2%	socialistes	19,4%	CSC	54,0%
autre/plusieurs	10,4%	libérales	2,0%	CGSLB	1,8%
		neutres	13,6%	Autres	8,1%
		autres	24,9%		
	100,0%		100,0%		100,0%

Enfin, un dernier point à relever quant au profil des adhérents d'Ecolo est l'absence presque totale de non-Belges. Ils sont à peine 2,7%. Les verts francophones malgré

<sup>46</sup> Voir note 44.

<sup>47</sup> Voir note 44.



leurs positions très ouvertes sur les questions d'immigration et de vote des étrangers n'arrivent pas à séduire les non-Belges, que ce soit comme électeurs<sup>48</sup> ou comme militants.

Assez logiquement, l'enquête auprès des membres d'Ecolo menée par le Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles confirme que ce sont pour la plupart des militants actifs du parti. Les adhérents se contentant de payer leur cotisation annuelle sans prendre part aux activités du parti sont rares. Ainsi, sont-ils à peine 22,2% à déclarer ne jamais prendre part aux assemblées générales de leur locale et 24% seulement à déclarer consacrer moins d'une heure par mois à Ecolo. Ils sont en réalité plus de deux fois plus nombreux à affirmer prendre part à toutes les assemblées générales de leur section locale (47%) et à consacrer au moins trois heures par mois au parti (48,7%).

### **Ecolo dans le système partisan belge**

Jusqu'à présent, nous avons surtout analysé Ecolo en lui-même, sans le mettre en relation ou en perspective avec les autres acteurs du système partisan belge. Dans cette section, nous verrons comment il s'inscrit dans la vie politique nationale. A cette fin, nous le situerons d'abord par rapport aux grands clivages structurants avant d'étudier les alliances où s'inscrivent les verts lorsqu'ils participent à des coalitions du niveau communal au fédéral.

Dans leur étude comparée des systèmes partisans en Europe, Lipset et Rokkan suggèrent de classer les différents pays par rapport aux clivages politiques nés des conflits fondateurs de la vie politique nationale<sup>49</sup>. Dans le cas belge, trois clivages ont été historiquement déterminants : le clivage religieux, le clivage possédants/travailleurs et le clivage centre/périphérie. La particularité des écologistes par rapport aux trois grandes familles politiques traditionnelles (socialistes, sociaux chrétiens et libéraux) est d'être nés après ces clivages et de définir un projet pluraliste tentant de les transcender, d'aller au-delà de ceux-ci pour réunir des citoyens issus de chacun des versants.

Sur le premier clivage, celui qui a opposé historiquement les anticléricaux aux cléricaux, et qui s'est mué au fil du temps en un affrontement entre le pilier catholique et les piliers socialiste et libéral<sup>50</sup>, Ecolo s'est dès le départ défini comme un parti pluraliste, attirant des militants et des électeurs des différents mondes sociologiques. Sa base militante le confirme d'ailleurs avec des adhérents issus des trois piliers (voir tableau 4, *supra*). Toutefois, sur le plan des valeurs et des débats éthiques, Ecolo est clairement dans le camp progressiste avec des positions en pointe sur l'avortement, l'euthanasie, le mariage et l'adoption pour les couples du même sexe.

Sur le clivage possédants/travailleurs, il y a été fait allusion plus haut, Ecolo s'est proclamé pour le « ni gauche, ni droite » jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix. Les propositions programmatiques du parti avaient d'ailleurs des convergences tant

<sup>48</sup> A ce sujet, voir P. DELWIT, E. VAN HAUTE (éd.), *Le vote des Belges (Bruxelles-Wallonie, 10 juin 2007)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008.

<sup>49</sup> S.M. LIPSET, S. ROKKAN, *Structures de clivages*, *op. cit.*

<sup>50</sup> D.-L. SEILER, « Un système consociatif exemplaire : la Belgique », *Revue internationale de politique comparée*, 4/3, 1997, p. 601-623.

avec la gauche qu'avec la droite, et surtout le projet socio-économique voulait aller plus loin en repensant en profondeur l'économie au-delà des luttes classiques entre capital et travail. Cette posture, d'ailleurs assez semblable sur la forme (mais moins sur le contenu) à celle de la famille sociale chrétienne, ne masquait toutefois pas un ancrage effectif plutôt à gauche. Les liens d'Ecolo avec le tissu associatif pacifiste et tiers-mondiste, mais aussi sa proximité croissante au fil des ans avec les deux grands syndicats (CSC et FGTB), notamment lors des grandes grèves des années quatre-vingt-dix dans l'enseignement, faisaient pencher le parti plutôt vers la gauche du spectre politique. Les travaux de Delwit et De Waele sur les militants écologistes au milieu des années quatre-vingt-dix montrent d'ailleurs que le positionnement moyen de la base du parti était à gauche : 53,1% des adhérents s'y positionnaient<sup>51</sup>.

Le début des années 2000 a clarifié le positionnement d'Ecolo sur l'axe gauche-droite. Au gouvernement, les verts ont eu bien plus de convergences avec les socialistes qu'avec les libéraux dans les dossiers socio-économiques. Le travail des ministres écologistes qui allaient plutôt dans le sens de la régulation que de la dérégulation induisait un tel rapprochement. Celui-ci se solda par les « Convergences de gauche » en 2002 qui ancrèrent durablement les verts à la gauche du paysage politique belge. L'auto-positionnement moyen des militants du parti dans les années 2000 le confirme. Sur une échelle de 0 à 10 allant de la position la plus à gauche à celle la plus à droite, ils se placent en moyenne à 2,33<sup>52</sup>.

Avant de passer aux autres clivages, il convient toutefois de ne pas donner l'image d'un parti vert définitivement et de façon monolithique de gauche. Du côté des militants, l'ancrage à gauche n'est pas uniforme. Certaines régionales, en particulier celle de Bruxelles, sont nettement plus à gauche que les régionales plus rurales. Du côté de l'électorat, la moyenne incline à gauche mais les verts séduisent aussi au centre et au centre-droit. En 2007 et 2009, Ecolo a d'ailleurs attiré nombre d'anciens électeurs du Mouvement réformateur<sup>53</sup>. Enfin, parmi les dirigeants, certains ne cachent pas une ouverture à une entrée dans des gouvernements de centre-droit.

Ce dernier point conduit naturellement à se pencher sur les coalitions auxquelles Ecolo participe. Cette question est particulièrement délicate chez les verts francophones. On l'a dit, un fort courant anti-participationniste a marqué l'histoire du parti, rejetant jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix l'idée d'une participation au pouvoir. Un premier pas vers le pouvoir a été franchi en 1993 avec l'opposition constructive et le soutien d'Ecolo aux accords de la Saint-Michel en échange de différentes réformes dont les écotaxes. En 1999, après sa première victoire historique, Ecolo opta pour le pouvoir, non sans susciter des divisions à l'interne. Les Assemblées générales de participation furent houleuses, se concluant par un vote à une courte majorité en faveur de l'entrée au pouvoir au niveau fédéral, en Région wallonne et en Communauté

<sup>51</sup> P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, *op. cit.*, 1996, p. 223.

<sup>52</sup> P. DELWIT, E. VAN HAUTE, « Greens in a rainbow : the impact of participation in government of the Green parties in Belgium », in K. DESCHOUWER (éd.), *New Parties in Government. In power for the first time*, Londres, Routledge, p. 104-120.

<sup>53</sup> J.-B. PILET, « Les transferts de voix entre partis entre les élections régionales de 2004 et les élections fédérales de 2007 », in P. DELWIT, E. VAN HAUTE (éd.), *op. cit.*, 2008, p. 111-127.

française mais rejetant l'entrée dans la coalition arc-en-ciel en Région de Bruxelles-Capitale.

En raison des réticences d'Ecolo à participer au pouvoir, il est malaisé de déterminer si les verts ont des partenaires préférés dans les exécutifs. Aux niveaux fédéral et régional, Ecolo a pris part à deux alliances différentes : l'arc-en-ciel et l'olivier. Difficile de tirer des conclusions définitives. Les deux seules observations formulables sont qu'à chaque fois Ecolo était avec le PS et qu'il a été en plus au pouvoir tant avec le MR que le CDH.

Pour en savoir plus sur le positionnement d'Ecolo dans les stratégies d'alliance, il faut se pencher sur les niveaux communaux et provinciaux. Là aussi, le PS est un partenaire fréquent et cela dès les années quatre-vingt. La première participation d'Ecolo à une majorité communale a suivi le scrutin local de 1982 à Liège avec la constitution d'une alliance, PS-Ecolo-RW-RPW. D'autres alliances de gauche ont suivi dans les années 1990, notamment à Bruxelles-Ville. Elles se sont multipliées suite aux élections communales de 2000 (Bruxelles, Ixelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Molenbeek).

Le succès électoral de 2000 marquera une rupture à cet égard. Les verts entrent dans de nombreux collèges des bourgmestres et échevins, et ils le font en s'alliant avec tous les partis. Les alliances avec le centre-gauche existaient auparavant et perdurent. S'y ajoutent des coalitions avec le MR seul (Neufchâteau), avec le PSC seul (Fernelmont, Gembloux), avec ces deux partis (Profondeville, Ecaussinnes), et même des arcs-en-ciel (Enghien, Havelange). La possibilité de s'allier avec tous, et plus uniquement à gauche, se confirme aux élections communales et provinciales de 2006. Des coalitions sans le PS dans des entités de grande taille voient le jour. C'est par exemple le cas à la Province du Brabant wallon depuis 2006 où Ecolo est avec le MR, ou encore à la Ville de Namur (avec le MR et le CDH) ou à Schaerbeek et Amay (avec le MR). Dans ces derniers cas, la coalition est non seulement sans les socialistes, mais même contre ceux-ci, pour les rejeter dans l'opposition.

Au final, Ecolo semble être passé par trois étapes. La première, jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, a été celle des réticences à la participation gouvernementale (sauf au niveau local). La seconde, de 1999 à 2003-2004, a été celle de l'alliance privilégiée à gauche. La troisième, depuis 2006, est celle de la recherche d'une position pivotale permettant aux verts de choisir entre PS et MR. Les hésitations au lendemain du scrutin de 2009 ont confirmé cette évolution même si le choix final d'un olivier avec le PS et le CDH n'a pas permis de l'asseoir définitivement.

Le dernier point à aborder pour saisir pleinement le positionnement d'Ecolo dans le système partisan belge est son rapport au clivage centre-périphérie, à la forme institutionnelle de l'Etat belge. Sur ce point, le positionnement des verts francophones a bien évolué. A l'origine, Ecolo défendait un programme de fédéralisme radical inspiré par ses fondateurs venant notamment du Rassemblement wallon. A l'heure actuelle, dans la seconde moitié des années 2000, le rapport d'Ecolo au clivage centre-périphérie est bien différent de ce qu'il était à la naissance du parti. Sur la forme de l'Etat belge, Ecolo est surtout préoccupé par le renforcement de l'Etat fédéral et par une meilleure collaboration entre les deux grandes communautés linguistiques. Les positions de pointe d'Ecolo sur la création d'une circonscription fédérale unique en

sont un bon exemple<sup>54</sup>. Les verts sont par ailleurs, à l'instar des autres formations francophones, rétifs à de nouvelles dévolutions de compétences aux Régions et Communautés.

Cette mutation programmatique tranche avec la constance des (bons) rapports entre Ecolo et son *alter ego* flamand, Groen! (ex-Agalev). De toutes les familles politiques en Belgique, celle des écologistes est sans conteste la plus unie. A la Chambre des représentants, Ecolo et les verts flamands composent un groupe politique commun depuis leur arrivée dans cette assemblée. Leur première participation au pouvoir en 1999 s'est faite ensemble. Et à de nombreuses reprises, les deux formations ont élaboré une partie de leur programme ensemble. Lors de la dernière campagne, en 2009 et 2010, ils sont les seuls à avoir mené plusieurs actions conjointes et ils seront ensemble au pouvoir à Bruxelles. Tout n'est pas rose entre les deux formations, notamment sur les questions institutionnelles où Groen! a tendance à se rapprocher des autres partis flamands. La proximité demeure néanmoins réelle en dépit de la longue crise politique de 2010-2011.

### Conclusion

La nette victoire engrangée à l'occasion des élections régionales et européennes du 7 juin 2009 semblait avoir ramené Ecolo dix ans en arrière. A quelques points de pourcentage près, les verts francophones étaient revenus à leurs scores historiques de 1999 et ils sont de retour dans les exécutifs aux niveaux régional et communautaire. Mais le scrutin fédéral de 2010 n'a pas confirmé l'excellent score de 2009. La question qui a été posée dans ce chapitre était celle de la possible mutation d'Ecolo malgré ce retour à des positions de pouvoir semblables à celles occupées il y a une décennie. Afin d'y répondre, nous avons examiné les transformations programmatiques et organisationnelles, de même que le positionnement d'Ecolo dans le système partisan belge.

Au final, il ressort de ce chapitre que le parti vert francophone a, sur de nombreux aspects, évolué vers un parti plus classique, moins différent des autres formations politiques. Il demeure singulier notamment par sa démocratie interne et certaines de ses propositions en matière de renouveau démocratique. Toutefois, il n'est plus question d'un parti en rupture, tout à fait différent des trois familles politiques traditionnelles et défendant un projet politique mettant en cause les fondements mêmes des systèmes politique, social et économique.

Le premier signe tangible de ce changement est l'organisation interne du parti. Même si la démocratie interne demeure nettement plus vivante chez Ecolo que dans les autres formations, la direction du parti a gagné en capacité de contrôle et en autonomie. Elle n'est plus sous la menace constante d'AG difficilement contrôlables. Sur le plan programmatique, les accents sont nettement moins radicaux. Ecolo cherche plus à amender et à améliorer la démocratie belge et le système socio-économique qu'à le refonder totalement. Enfin, les tensions internes sur la participation au pouvoir sont

---

<sup>54</sup> J.-B. PILET, « Changer la logique du système électoral belge ? De la création d'arènes électorales séparées à la circonscription fédérale », in J.-B. PILET, J.-M. DE WAELE, S. JAUMAIN (éd.), *L'absence de partis nationaux. Menace ou opportunité ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2009.

apaisées. Ecolo est un parti pouvant prendre part à des gouvernements et l'assumer. Et dans ses stratégies d'alliance, même si l'ancrage à gauche rend les choses plus faciles avec le PS qu'avec le MR, la direction du parti essaie de se placer en parti pivot pour pouvoir s'allier tant avec le PS, qu'avec le MR ou le CDH. La diversité des coalitions locales en est le signe le plus tangible.

Ces différentes évolutions mènent à penser qu'Ecolo est plus solide en 2011 qu'en 1999. Il apparaît mieux armé face aux responsabilités gouvernementales qu'il assume et aux attentes des nombreux électeurs qui ont décidé de le soutenir. Cette assise plus solide n'est pas pour autant un gage de succès. La diversité des attentes des membres du parti, de ses mandataires mais aussi de ses électeurs est grande et les contenter tous est un défi énorme, voire impossible. Seules les années à venir permettront de dire si la consolidation d'Ecolo a posé les jalons d'une installation de longue durée comme l'un des acteurs importants du système partisan belge.

